

Entreprises • Commerçants • Artisans
Professionnels du tourisme et des loisirs



Eco-défis **GUIDE 2015-2016**

Parc naturel régional du Vexin français



ENERGIE

TRANSPORTS

EAU

DECHETS

EMBALLAGES

PRODUITS

BIODIVERSITE

SENSIBILISATION

A L'ENVIRONNEMENT



Informations **01 34 48 66 10**
economie@pnr-vexin-francais.fr

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI





ÉNERGIE

Maîtriser et réduire ses consommations

ÉQUIPEMENTS

► Privilégiez l'extinction à la mise en veille de vos équipements électriques et électroniques en utilisant des multiprises manuelles, avec programmateur intégré, des multiprises intelligentes qui coupent automatiquement l'alimentation des périphériques branchés sur la multiprise lorsque vous éteignez votre PC ou votre TV.

► Optez pour une gestion technique des bâtiments (une installation domotique) permettant de gérer à distance le chauffage, la climatisation, l'éclairage, les appareils électriques, etc...

► Choisissez des équipements certifiés « Energy Star ». Ce label indique que l'appareil est doté d'un dispositif de mise en veille automatique.

► Achetez des appareils performants ayant une étiquette énergie de classe « A+ » « A++ » et « A+++ » pour leurs consommations énergétiques (équipements de réfrigération, machine à laver, lave-vaisselle, appareils de cuisson...).

► Investissez dans un système de chauffage performant :

- Chaudière à condensation : en condensant la vapeur d'eau des gaz de combustion, elles récupèrent de l'énergie. D'où une notable économie de combustible, moins de gaz carbonique et moins d'oxydes d'azote produits. Elles consomment 15 à 20 % de moins que des chaudières standard modernes.

- Chaudière à micro-cogénération : le principe de la cogénération consiste à produire en même temps et dans la même installation, à partir de la même énergie combustible, chaleur (énergie thermique) et énergie électrique (basse température, condensation).

► Faites réaliser une maintenance régulière des équipements.

► Équipez les appareils de chauffage ou de climatisation de systèmes de régulation et de programmation afin de maintenir la température ambiante à une température de consigne choisie. L'installation d'un régulateur peut permettre d'économiser jusqu'à 10 % d'énergie.

Critères minimum retenus pour valider ce défi :

- **Mise en place d'un système de régulation et programmateur pour le chauffage**

- **Investissement dans un système de chauffage ou de climatisation plus performant si le système actuel a plus de 15 ans**

- **Installation de multiprises avec programmateur intégré ou intelligentes**

- **Choix d'appareils plus économes (- 30 %) ou classés « A+ », « A++ » ou « A+++ » en cas de nouvel achat**

ÉCLAIRAGE

► Aménagez et agencez l'établissement de manière à profiter au maximum de la lumière naturelle.

► Installez des automatismes pour limiter l'éclairage du strict nécessaire :

- Détecteurs de présence, minuteries dans les couloirs, sanitaires, locaux techniques, extérieur.

- Horloges et cellules photos sensibles pour les façades, enseignes.

- Cartes coupe-courant dans les chambres des hôtels.

► Installez du matériel d'éclairage économe

- Utilisez des lampes et néons à économie d'énergie qui ont une étiquette énergie performante (classées entre A et B).

- Installez des ballasts électroniques sur les éclairages fluorescents (tubes néons).

- Utilisez des ampoules /spots à LED pour limiter la consommation électrique et les dégagements de chaleur.

- Remplacez les lampes halogènes par des lampes à iodeure métallique à brûleur céramique qui consomment 80 % de moins et durent 3 à 5 fois plus longtemps.

Critères minimum retenus pour valider ce défi :

- **Installation d'éclairage économe dans l'ensemble de l'établissement**

- **Installation d'automatismes pour optimiser l'éclairage**

VITRINE

Critères minimum retenus pour valider ce défi :

- **Extinction de la vitrine avant l'obligation légale (1 h après la fin d'occupation des locaux)**

- **Installation d'un éclairage économe**

ISOLATION

Critères minimum retenus pour valider ce défi :

- **Réalisation de travaux d'isolation adéquats**

- **Réalisation d'une étude sur les performances énergétiques de l'établissement**

- **Établissement entièrement équipé de fenêtres et portes fenêtres double-vitrage avec des cadres en bois**

- **Dans le cas de travaux, recours au moins pour moitié à des éco-matériaux pour l'isolation, la peinture, les enduits et finitions**

ÉNERGIES RENOUVELABLES

► Faites appel à l'énergie solaire pour votre production d'eau chaude sanitaire.

► Ayez recours aux énergies nouvelles et renouvelables pour votre production de chauffage.





TRANSPORTS/ MOBILITÉ

TRANSPORTS/ MOBILITÉ

APPROVISIONNEMENTS ET LIVRAISONS CLIENTS

- ▶ Utilisez des véhicules électriques, hybrides.
- ▶ Optimisez vos tournées de livraison (ex : GPS programmé).
- ▶ Entretenez votre véhicule : pression des pneus (+1% de consommation supplémentaire quand il manque 0.3 bar), filtre à air (+3% de consommation supplémentaire lorsqu'il est sale), révision périodique par un spécialiste.
- ▶ Se former et former ses salariés à l'éco-conduite.
- ▶ Mise en place d'un tableau de bord des suivis de consommation avec comparaison avec la situation initiale.

TRANSPORTS ALTERNATIFS

- ▶ Incitez vos clients à se déplacer en vélo en mettant à leur disposition des vélos ainsi que des aménagements nécessaires pour leur stationnement.
- ▶ Utilisez le vélo pour vos livraisons (colis, courrier express) et/ou pour faire livrer vos produits à vos clients
- ▶ Encouragez votre clientèle à vous rejoindre en RER, cars, trains, etc. en leurs communiquant les horaires de transports en commun et proposez leurs un système de navette pour relier la gare la plus proche à votre établissement.
- ▶ Encouragez votre personnel à avoir recours au covoiturage pour effectuer les déplacements domicile-travail. Le covoiturage permet de faire des économies et favorise la diminution des embouteillages et des rejets de CO².
- ▶ Privilégiez les commerçants locaux pour vos achats.
- ▶ Mettez en œuvre l'auto-partage ou participez à une initiative existante.

Critères minimum retenus pour valider ce défi :

- **Informations communiquées systématiquement sur les possibilités de transports en commun ou de covoiturage (site Internet et au moment de la réservation)**
- **Mise en place d'une incitation pour encourager les clients à venir en transports en commun, covoiturage, etc...**





PRODUITS

PRODUITS

ECO-PRODUITS

► Proposer et promouvoir des produits respectueux de l'environnement (Bio) ou issus du commerce équitable, reconnaissables par un label. Ces produits devront être mis en avant au sein de votre établissement par un aménagement et une communication spécifique (tête de gondole, rayon ou vitrine spécifique, affiche, etc.).

Critères minimum retenus pour valider ce défi :

- **Au moins 3 types d'écoproduits différents sont proposés aux clients (à l'exception des produits d'entretien)**
- **Communication sur la qualité environnementale des produits ou labels à destination des clients**

PRODUITS LOCAUX ALIMENTAIRES

S'approvisionner en produits locaux de saison aussi bien pour la vente que pour les menus (dans les restaurants), les petits déjeuners (hôtels, chambres d'hôtes) ou les cadeaux d'accueil (gîte rural).

Principaux moyens d'approvisionnement : la vente directe dans les fermes (situées à moins de 50 kms), les plateformes de la Ruche qui dit Oui et Drive des champs.

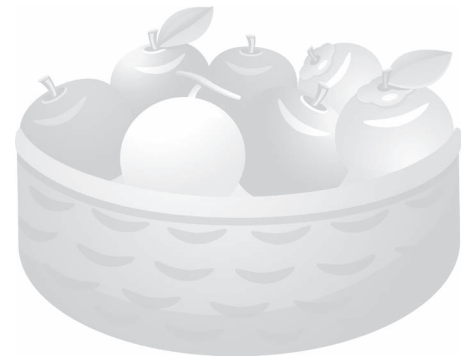
Adresses utiles :

<https://laruchequiditoui.fr/fr> et <http://drivedeschamps.fr>

Critères minimum retenus pour valider ce défi :

Proposer plusieurs produits (en % des références vendues) :

- **Sites de visites avec boutique (musées, châteaux...) : 80 %**
- **Restaurants : 20% pour la cuisine et 80% si vitrine avec vente de produits**
- **Hébergements : 100 %**
- **Epicerie : 10 %**



ENTRETIEN ET RENOVATION

► Utilisez des produits éco labellisés au sein de votre établissement ;

Exemples : savon, café, produits d'entretien, consommables, papier recyclé ou certifié FSC/PEFC, etc...

► Préférez des fournisseurs ou prestataires ayant intégré une démarche environnementale (imprimeurs avec marque Imprim'Vert®, entreprises certifiées ISO 14001, etc...).

► Préférez les produits d'entretiens « vert » (éviter les lingettes, bombes aérosols et préférez leur les sticks ou les produits solides ou concentrés, etc...).

► Respectez les indications d'utilisation de ces produits.

► Utilisez du savon en distributeur et des sèche mains à air pulsé.

► Pour l'isolation pensez à utiliser des matériaux ayant un bilan écologique satisfaisant comme le chanvre, lin, laine de bois, ouate de cellulose, textile recyclé.

► Pour les finitions, utilisez des peintures et les produits bénéficiant d'un éco-label ou à base d'huiles naturelles comme l'huile de lin. Pour les enduits, orientez-vous vers des enduits à la chaux qui permettent aux murs de respirer et ainsi évitent les risques de moisissures.

► Privilégiez les parquets en bois, carreaux de terre cuite, linoléum naturel, dalles de liège aux moquettes synthétiques ou sols PVC.

Critères minimum retenus pour valider ce défi :

- **au moins 3 types d'écoproduits différents sont proposés aux clients ou utilisés par l'établissement**



DÉCHETS



DÉCHETS BANALS

- Négociez avec vos fournisseurs pour la reprise de certains déchets (emballages encombrants, cartouches d'encre, bouteille en verre, etc...).
- Optez pour le tri sélectif, dont la collecte est proposée par la collectivité ayant la compétence de collecte des déchets ou par un collecteur privé. Ainsi, tous les déchets sont triés et entreposés dans des bacs spécifiques.
- Faites participer votre clientèle au tri (mise en place de poubelles spécifiques dans l'établissement, et affichage des consignes pour le tri, etc...).
- Facilitez le travail de collecte (aplatir les cartons pour réduire l'espace occupé dans les bennes, etc...).

DÉCHETS DANGEREUX

- Remplacez les produits dangereux par des produits ou des pratiques alternatifs.
- Faites appel à des prestataires spécialisés pour la collecte et le traitement de vos déchets dangereux (huiles de fritures usagées, résidus de bac à graisse, huiles de vidange, pots de peinture, piles, etc...).
- Favorisez le retour fournisseur quand cela est possible (ex : cartouches et toners, déchets électriques et électroniques, etc...)
- Devenez un point de collecte pour certains types de déchets (piles usagées...)
- Apportez vos piles et vos lampes usagées à un point de collecte dédié.
- En cas de travaux, pensez à apporter vos gravats, encombrants, bois, ferrailles, plâtres, pots de peinture, aérosols, etc. à la déchetterie pour qu'ils fassent l'objet d'un traitement spécifique.

REVALORISATION DES DÉCHETS

- Privilégiez l'usage de produits fabriqués à partir de matériaux recyclés ou recyclables qui pourront redevenir une nouvelle matière première (papier...).
- Orientez vos achats vers des produits réutilisables, réparables et rechargeables.
- Privilégiez les bouteilles consignées et organisez le stockage des bouteilles vides.
- Préférez les produits bénéficiant d'un éco-label (NF Environnement, éco-label européen, anneau de Möbius qui certifient que le produit ou l'emballage contient des matières recyclées).
- Compostez vos déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, croûtes de fromage, pain, marc de café, fanes de légumes, etc.) et vos déchets de jardin (gazon, feuilles mortes). Le compost vous permettra de produire votre

propre amendement pour entretenir vos espaces verts tout en réduisant notablement la quantité de déchets qui seront à traiter par la collectivité.

- Optez pour des achats ayant moins d'emballages.

Critères minimum retenus pour valider ce défi :

- **Recours à au moins deux types de produits fabriqués à partir de matériaux recyclés ou recyclables et bénéficiant d'un éco-label**
- **Compostage des déchets verts et/ou organiques et réutilisation du compost comme amendement pour le jardin ou les espaces verts**

SACS

- Remplacez les sacs plastiques proposés aux clients par des solutions alternatives.
Exemples : sacs en jute, lin, coton ; panier en osier ; sacs en amidon de maïs (100% biodégradables) ; cabas etc...
Attention aux fausses bonnes solutions : les sacs en papier ne sont pas si écologiques car gros consommateurs d'énergie et d'eau pour leur fabrication. De même, les NEOSACS® présentent l'inconvénient d'avoir une durée de vie limitée, ce qui oblige le prestataire à liquider rapidement son stock.
- Fidélisez vos clients en leur offrant un sac cabas avec l'enseigne de votre établissement en fonction de la fréquence d'achat du client (carte de fidélité) ou à partir d'un montant d'achat fixé par vos soins.
- Mettez à disposition des clients des cageots, cartons.
- Communiquez auprès de votre clientèle.

EMBALLAGES

- Offrez des emballages (ex : pour la confection de paquets cadeaux) alternatifs aux plastiques, comme des boîtes en carton ou papier recyclé, etc.
- Demandez à vos fournisseurs quels sont les produits équivalents ayant moins d'impact sur l'environnement (ex : produits éco-conçus) et orientez vos futurs achats vers ces produits.
- Réclamez des emballages consignés à vos fournisseurs.
- Mettez en place une consigne de boîtes, bocaux, bouteilles.
- Optez pour les achats en gros.
- Évitez les emballages inutiles.
- Proposez de préférence des produits vendus en vrac et non conditionnés : un minimum de 5 produits
- Acceptez les contenants personnels des clients.
- Communiquez auprès de votre clientèle.
- Proscrivez la vaisselle jetable.
- Limitez les portions individuelles.



EAU

EAU

RÉDUCTION ET RÉCUPÉRATION D'EAU

- Assurez un suivi de vos consommations d'eau afin de détecter les fuites éventuelles (selon compteur ou factures d'eau). Le cas échéant, remplacez les joints défectueux des canalisations et robinets.
- Installez un récupérateur d'eau de pluie.
- Installez des mitigeurs avec robinet thermostatique qui permettent d'atteindre directement la température souhaitée sans avoir à la régler manuellement : au moins 70% des robinets sont équipés.
- Installez des limiteurs de débit ou des mousseurs aérateurs sur vos robinets (et douches) qui divisent par deux la consommation d'eau : au moins 70% des robinets sont équipés.
- Installez des robinets boutons-poussoirs dans les sanitaires collectifs. Les détecteurs de présence permettent également de réaliser des économies car l'eau ne coule qu'en présence d'un usager.
- Installez un limiteur de pression au niveau de l'arrivée d'eau générale si la pression de l'eau dépasse 4 bars.
- Équipez les sanitaires d'une chasse d'eau à double commande.
- Adoptez des bonnes pratiques (faire tourner les machines quand elles sont pleines...).

LES REJETS

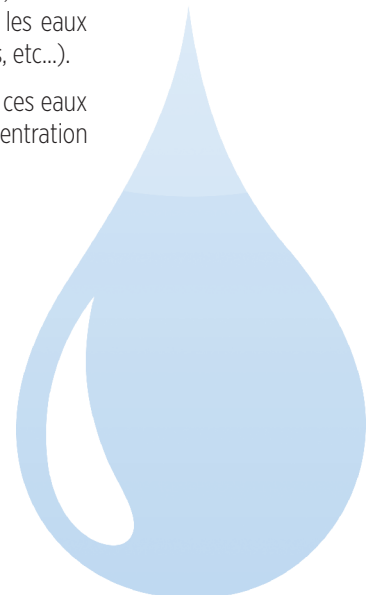
- Stockez les produits dangereux dans des bacs de rétention et faites les récupérer par des prestataires spécialisés.
- Installez et entretenez régulièrement des équipements de prétraitement des eaux usées avant rejet (bacs à graisse, séparateur à hydrocarbures, bacs de rétention pour le stockage de produits dangereux, etc.).

TRAITEMENT DES EAUX USÉES

- En cas d'assainissement autonome, assurez-vous de son entretien régulier à savoir une vidange au minimum tous les 4 ans.
- En cas de rejet de vos eaux usées dans le réseau d'assainissement collectif, sollicitez une autorisation de déversement auprès de votre collectivité (commune).
- Assurez-vous de disposer d'un système séparatif pour le traitement de vos eaux usées et de vos eaux de pluie.
- Si vos eaux usées et vos eaux pluviales sont raccordées de façon unitaire, au réseau communal, réalisez des travaux de mise en conformité en trouvant des solutions techniques adaptées pour gérer les eaux pluviales sur votre site (exemple : bassin de rétention, citerne, puisard, mare, toitures végétalisées, etc...).
- Ne jetez jamais rien directement dans un cours d'eau ou une rivière : même si ce qui compose ces eaux usées ne contient que des composés déjà présents dans l'environnement, il se peut que leur concentration soit dangereuse.

Critères minimum retenus pour valider ce défi :

- **Mettre en place un lagunage**





PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITE

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

- A la place des insecticides, vous pouvez faire appel aux prédateurs naturels des nuisibles (la coccinelle qui mange les pucerons) ou recourir à des plantes qui les tiennent éloignés à l'aide de substances de défense (les œilletons d'Inde et les soucis repoussent les pucerons, etc...).
- Pour l'entretien, choisissez des techniques de désherbage qui ne nuisent pas à la vie du sol : le désherbage technique, le binage, le paillage sur les terres cultivées ou le désherbage manuel.
- Vous pourrez fertiliser le sol de différentes manières : des engrais organiques, des engrais verts, du Bois Raméal Fragmenté (BRF), du purin de plantes ou du compost de déchets organiques.
- Pensez à ne pas éradiquer de manière systématique les « mauvaises herbes » qui permettent le développement d'insectes utiles comme les pollinisateurs, ont une place importante dans le cycle de l'eau, sont essentielles pour la biodiversité et peuvent servir d'engrais verts.

Critères minimum retenus pour valider ce défi :

- Absence de traitements chimiques pour entretenir le jardin et les espaces verts
- Pas d'apport minéral pour fertiliser les sols
- Aménagement de zones moins entretenues

ARROSAGE DES ESPACES VERTS

- Choisissez des essences végétales ayant des besoins en eau plus limités comme les plantes vivaces. Les plantes annuelles ont en effet, une croissance plus rapide et consomment donc davantage d'eau.
- Diminuez au maximum votre surface de gazon gros consommateur d'eau et laissez le reste de votre jardin se développer en prairies naturelles qui seront abreuvées par les précipitations. Vous pouvez également laisser votre gazon « jaune » quelques semaines par an.
- Utilisez certaines techniques comme le binage autour des plantes qui favorise l'infiltration de l'eau dans le sol ou le paillage (feuilles mortes, herbe tondue, Bois Raméal Fragmenté) qui permet de conserver la fraîcheur et de diminuer l'évapotranspiration et donc les besoins en eau des plantes.
- Dosez les quantités d'eau apportées aux plantes en fonction de leurs besoins. Le pluviomètre vous fournira des informations sur la quantité d'eau tombée quotidiennement (s'il tombe au moins 30 mm d'eau en sept jours, il ne sera pas nécessaire d'arroser).

- Récupérez l'eau de pluie pour arroser les espaces verts.
- Privilégiez les revêtements perméables pour les sols extérieurs pour permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer naturellement dans le sol (pavés sans joints, gravillons, etc...)
- Installez un système de goutte à goutte pour l'arrosage (permet d'économiser l'eau).
- Évitez d'arroser vos espaces verts entre 8h et 20h (l'évaporation est plus importante et l'arrosage est donc moins bénéfique).

Critères minimum retenus pour valider ce défi :

- Au moins 70 % des essences végétales choisies sont des plantes vivaces
- Sols extérieurs en revêtements perméables uniquement

PRESERVER LA FAUNE ET LA FLORE

- Mettez en place des aménagements qui favorisent l'hébergement de la faune sauvage (tas de bois, nichoirs, mares, murs de pierre avec des cavités, plantes grimpantes, haies, etc...).
- Diversifiez les essences pour attirer des insectes plus variés qui favoriseront eux-mêmes, l'établissement d'une faune plus nombreuse. Préférez les plantes avec des fleurs et des fruits et évitez des plantes comme le thuya qui est boudé par la faune.
- L'éclairage du jardin doit être parcimonieux et privilégier les lampes basse consommation ou à énergie solaire dont le halo est orienté vers le sol.
- Pensez à planter des haies. En effet, composées d'essences locales, elles sont utiles à la nidification des oiseaux, à l'alimentation des insectes et constituent un refuge pour les mammifères. La haie protège également du vent qui est freiné en la traversant et constitue un obstacle physique au ruissellement de l'eau et est donc propice à son infiltration dans le sol. Enfin, selon le choix des essences, certaines haies pourront vous fournir du bois de chauffage ou des fruits (groseilliers, cassissiers, etc...).

Critères minimum retenus pour valider ce défi :

- Éclairage du jardin avec des systèmes à économie d'énergie et des halos tournés vers le sol
- Plantation de haies (hors thuyas)
- Présence d'essences diversifiées et de plantes avec des fleurs et des fruitiers
- Présence d'au moins cinq aménagements pour héberger la faune
- Réduction ou suppression de thuyas et de plantes invasives



SENSIBILISER À L'ENVIRONNEMENT

ASSOCIER LE PERSONNEL

- Communiquez sur le développement durable avec votre personnel en mettant en place des aide-mémoires dans les vestiaires, postes de travail, etc. sur les éco-gestes à adopter, en organisant des réunions rapides d'explication sur le plan d'actions de l'établissement et les résultats attendus, etc...
- Impliquez votre personnel pour faire comprendre que le développement durable de l'établissement repose sur chacun et donnez-leur des moyens pour y parvenir (formation, espaces de travail adaptés, etc...).
- Incitez aux comportements durables en offrant de recycler les déchets personnels de votre personnel (pile, cartouche d'imprimantes), en mettant en place des espaces réservés pour stationner les vélos ou en développant un système de covoiturage), etc...
- Informez régulièrement votre personnel sur les points d'avancée de la démarche et valorisez les comportements durables de vos collaborateurs (primes, cadeaux, etc...).

Critères minimum retenus pour valider ce défi :

- Mise en place de réunions de sensibilisation et d'affichages sur les bonnes pratiques, les éco-gestes
- Mise en place d'un plan de déplacements ou d'un système de navette ou de covoiturage pour les employés
- Mise en place de réunions périodiques faisant état des points d'avancement de l'entreprise dans sa démarche

ASSOCIER LA CLIENTÈLE

- Mettez en place des outils de communication (brochures, informations sur site web, panneaux, affichettes, etc.) pour expliquer la démarche (qu'est-ce que le développement durable, que fait l'établissement, comment le client peut-il participer, les spécificités du territoire sur lequel on se trouve, etc...)
- Proposez dans un espace commun avec une sélection d'ouvrages sur le thème du développement durable et sur les richesses du territoire et des jeux de société pour les enfants
- Impliquez les clients dans la démarche pour les faire participer volontairement et de façon simple grâce à la mise en place de certains équipements (bac à tri, chasse d'eau double débit, conserver les serviettes de toilette, etc.) et de certaines actions spécifiques (offre de produits bio, possibilité de navette de la gare à l'établissement, etc.), grâce à l'implication et aux explications fournies par le personnel, etc...
- Valorisez leur participation en les informant des résultats, en leur remettant un diplôme à leur départ, etc...

Critères minimum retenus pour valider ce défi :

- Mise en place d'une communication sur le développement durable et sur les éco-gestes pouvant être adoptés par la clientèle (site web, affichage dans l'établissement, etc...)
- Communication destinée aux clients relative aux écoproduits ou aux produits de saison vendus
- Mise en place d'équipements ou d'actions permettant aux clients d'être impliqués dans la démarche
- Mise en place d'un affichage à destination de la clientèle sur les résultats obtenus par l'établissement grâce à leur participation

Pour toute information

<http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/developpement-local/eco-defis>

